

Mais l'instituteur habile ne doit pas arrêter là ses investigations. Il doit chercher à connaître la nature de l'éducation domestique que chacun de ses élèves a reçue au foyer domestique.

En les observant dans leur langage, dans leurs jeux, dans les expressions qu'ils emploient pour répondre à ses questions, s'il est quelque peu observateur, il ne manquera pas de se former une opinion exacte et juste sur ce point, car tout enfant, quel que soit le milieu où il a vécu, traduit toujours par son regard, par son maintien, par ses réponses aux questions qu'on lui pose, le reflet des impressions qu'il a reçues à la maison paternelle.

C'est donc avec raison qu'un habile instituteur disait à une bonne mère de famille, qui, en lui donnant de nombreux conseils sur la manière de bien traiter son cher petit Joseph, s'efforçait de lui énumérer ses grandes qualités et les grands talents dont il était doué : "Madame, soyez tranquille, je saurai reconnaître, chez votre *petit Joseph*, votre *portrait* tel que celui de toutes les mères qui me confient leurs enfants." Ce brave instituteur montrait par là qu'il comprenait sa mission, qu'il savait la vérité du proverbe : *Telle mère, tel fils* ou *telle fille*.

L'examen des caractères, de l'éducation domestique, sont des choses trop intimes pour que l'instituteur puisse les communiquer à personne. C'est un dépôt professionnel et sacré qu'il ne doit conserver que pour sa propre gouverne, et que, s'il est marié, il ne doit pas même communiquer à sa femme, dans la crainte que celle-ci, par une indiscretion regrettable ou par légèreté, pût compromettre une famille respectable.

Mais il n'en est pas ainsi de l'examen sur les connaissances acquises en classe. Il faut que les premières épreuves fassent connaître au maître, qui les conservera comme records, pour les montrer ensuite à l'inspecteur, aux

commissaires, aux parents, la capacité respective de chaque élève.

Mais il y a ici, un écueil qu'il faut aussi éviter.

Il y a des instituteurs qui pensent que, pour réussir, il faut trouver le prédécesseur en défaut, se montrer supérieur à lui, et blâmer tout ce qu'il a fait. Il cherche comme première épreuve de dictée, des devinettes grammaticales qui souvent ne servent à un écrivain qu'une fois dans la vie, des problèmes d'arithmétique que l'on ne rencontre que dans le haut commerce.

Il est évident que de pauvres enfants à qui l'on propose de ces difficultés échouent ou s'ils essaient de les résoudre, ne le fassent d'une manière défectueuse.

J'ai connu un inspecteur d'écoles qui, pour trouver en défaut les instituteurs et les institutrices soumis à son contrôle dictait aux élèves des phrases aussi barroques que celles-ci : "*Dina dina, dit-on du dos de dix dodus dindons. Ton thé t'a-t'il ôté toute ta toux.*"

On conçoit que les pauvres enfants à qui on posait d'aussi absurdes questions, ne faisaient aucune réponse, ou s'ils répondaient, ils disaient d'indiscibles absurdités, et le brave inspecteur de rire et de se moquer de leur ignorance!!!

Où était l'ignorance!!!

L'instituteur ou l'institutrice qui prend possession d'une école nouvelle, ne doit faire aucune allusion maligne, ni chercher à jeter du louche sur celui ou celle qui l'a précédé. Ce serait manquer de prudence, de sagesse, de charité. Laissez les absents tranquilles, ne cherchez pas à les déprécier et tâchez, par vos propres talents, de vous faire apprécier avantagement et à votre juste valeur.

Pour résumer ce que je viens d'exposer, je dirai aux instituteurs débutants :

Examinez consciencieusement vos élèves et tâchez de ne pas leur faire connaître les